

COMMUNE DE QUEYRAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14

Séance du 12 avril 2023

Concernant l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2022- Commune

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme CHAMBAUD, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

➤	Résultat de la section de fonctionnement à affecter		
	Résultat de l'exercice.....	excédent	112 239.43 €
	déficit	
	Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent :	117 703.43 €
	déficit :	
	Résultat de clôture à affecter.....	excédent	229 942.86 €
	déficit :	
	Résultat global de clôture à affecter	excédent :	117 703.43 €
➤	Besoin réel de financement de la section d'investissement		
	Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	379 779.31 €
	déficit	
	Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :	112 830.25 €
	déficit :	
	Résultat comptable cumulé	excédent	
	déficit :	266 949.06 €
	Résultat comptable global cumulé	déficit :	266 949.06 €
	Dépenses d'investissement engagées non mandatées		118 197.29 €
	Recettes d'investissement restant à réaliser		236 090.61 €
	Solde des restes à réaliser		117 893.32 €
	Besoin réel de financement (D001)		149 055.74 €
	Excédent réel de financement (R001)		
➤	Affectation du résultat de la section de fonctionnement		
	Résultat excédentaire		
	En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement		
	Recettes budgétaires au compte R 1068		149 055.74 €
	En dotation complémentaire en réserve		
	(Recettes budgétaires au compte R 1068)		
	En excédent reporté à la section de Fonctionnement		
	(Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N-1)		80 887.12 €

➤ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 80 887.12 €	D001 solde d'exécution N-1 149 055.74 €	R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé 149 055.74 €

Fait à QUEYRAC

le 14/04/2023

Nombre de membres en exercice 15

Date de la convocation : 06.04.2023

Nombre de membres présents 11

[Contre :

Nombre de suffrages exprimés... 14 [Pour : 12

Délibéré par le Conseil Municipal à QUEYRAC, le 12.04.2023

[Abstentions : 2

Affiché le 14/04/2023

Le Maire,
Véronique CHAMBAUD



La secrétaire de Séance,
Cathy TRASSARD